



COMMUNIQUE DE PRESSE – 20 NOVEMBRE 2017

Journée internationale des droits de l'enfant : le gouvernement doit prendre ses responsabilités

L'année 2017 a été pour le collectif AEDE un temps de forte mobilisation dans le contexte électoral. Cette journée internationale des droits de l'enfant constitue l'occasion de rappeler au Président Emmanuel Macron les engagements pris pendant la campagne présidentielle et de souligner l'urgence de construire une société respectueuse des droits de l'enfant.

Une stratégie gouvernementale à écrire

Le 19 octobre dernier, le collectif AEDE organisait une table-ronde au Palais Bourbon sur le thème « Pour une République garante des droits de l'enfant – Quelle stratégie ? Quelles politiques ? », afin d'initier le dialogue avec les pouvoirs publics (parlementaires et gouvernement) pour construire une société respectueuse des enfants et de leurs droits. Si les débats ont été riches, **le collectif a en revanche déploré l'absence de membre du gouvernement**. Cette politique de la chaise vide fait écho à la **disparition du gouvernement d'un ministère dédié à la jeunesse et à l'enfance** et suscite au sein du collectif une vive inquiétude quant à la volonté réelle du Président Emmanuel Macron et du gouvernement de construire avec les partenaires associatifs une société plus bienveillante à l'égard des enfants et respectueuse de leurs droits.

Un dialogue à nourrir/construire

Les parlementaires présents ont été attentifs à la démarche du collectif et à certaines propositions, notamment la mise en place d'une **délégation parlementaire aux droits de l'enfant**, une meilleure **prise en compte de l'impact des politiques publiques** sur les jeunes et les enfants, l'amélioration de **l'accès au droit commun de tous les enfants**, et la possibilité de **légiférer contre toutes les formes de violence**. Le collectif AEDE souhaite que les réflexions engagées puissent se traduire de façon concrète, à travers le travail des parlementaires, mais aussi du gouvernement. Pour y parvenir, nous les renvoyons aux propositions du livre blanc paru en 2017, *Pour une République garante des droits de l'enfant*. Nous sommes disponibles pour ouvrir un dialogue constructif.

Se mobiliser avec et pour les enfants et les jeunes

Parce que **le collectif pense son action avec et pour les enfants et les jeunes**, nous nous attachons à leur donner la parole et à appuyer nos travaux aussi sur leur perception de l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant dont nous célébrons le 28^e anniversaire cette année.

Nous avons tout particulièrement à cœur, comme le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies nous y engage, d'éveiller les enfants à la Convention, de leur faire mieux connaître leurs droits, de faciliter leur prise de conscience de leur importance. Dans cet esprit, AEDE a constitué **un réseau d'enfants et de jeunes** reliés au collectif et mobilisés à travers lui. Ils sont à la fois une ressource pour le collectif qui les consulte régulièrement et une source de dynamisme contagieux par leur mobilisation concrète partout en France. Ce réseau organisera le **29 novembre prochain une troisième journée de mobilisation**. Pour eux et pour tous les autres, AEDE a décidé de reformuler les recommandations faites par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU dans une version spécialement adaptée aux plus jeunes. Parmi les thèmes abordés : les libertés et droits civils des enfants, la violence à leur égard, le milieu familial, le handicap, la santé et le bien-être, l'éducation... et bien plus encore.

Contacts presse :

Florine Pruchon (fpruchon@solidarite-laique.org) - 06-71-99-38-68

Sophie Graillat (sophie.graillat@wanadoo.fr) 06-99-10-49-37

Les versions complètes et simplifiées des recommandations du Comité des droits des enfants sont accessibles sur le site d'AEDE : <https://collectif-aede.org/>